

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
33ème REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE, 23 JUIN 2011

AFRICARE/GA/35/237



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)

Honorables Délégués à
L'Assemblée générale de la
Société africaine de réassurance

Date: 23 juin 2011

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Veuillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS

Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale



Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

Déclaration du Président	4
Principaux indicateurs financiers	6
Environnement économique	9
Opérations	12
Production	13
Evolution de la prime brute	13
Cessions volontaires	13
Répartition de la production par région	14
Répartition de la production par branche	16
Débours	17
Sinistres	17
Sinistralité par centre de production	17
Commissions et charges	17
Produits de placements	18
Performance du portefeuille	18
Placements à long terme	19
Actions	19
Obligations et autres instruments à revenu fixe	20
Instruments liquides	20
Autres revenus d'exploitation	20
Résultats de l'exercice financier 2010	21
Affectation des résultats	21
Déclaration sur la responsabilité de la Direction	22
Rapport du Commissaire aux comptes	25
Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010	26
Etat consolidé du revenu global	28
Etat consolidé du revenu global	29
Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2010	30
Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2009	31
Etat consolidé des flux de trésorerie	32
Notes annexées aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010	33
Annexe : état consolidé du revenu global par branche d'affaires	57



M. I. KAMUZORA
Vice-Président



M. M. AL NAAS
Président



Dr. A. MOUNIR



Mme N. KYIAMAH



M. B. TÜMMERS



Mme M. OLUGBADE



M. M. L. NATY



M. M. KAMEL



M. E. ENGOLO



M. F. DANIEL



M. T. EL-BARKI

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Fathi BALA, M. Ali AL-ASHRY, M. Basiru NJAI, M. Marcus BONN, M. Thami YAHYAOU, M. Moussa DIAW, M. Kamel MERAGHNI, M. Mamadou SARR, M. Bala ZAKARIYAU, M. Woldemichael ZERU.



Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

Le 33ème rapport annuel du Conseil d'administration présente les états financiers consolidés de la Société africaine de réassurance pour l'exercice 2010, y compris le bilan consolidé au 31 décembre et l'état consolidé des résultats de l'exercice. Il contient également un résumé de l'environnement économique et commercial dans lequel la Société a opéré au cours de l'exercice et le rapport du Commissaire aux comptes.



M. M. AL NAAS
Président

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un volume de primes brutes souscrites de 627,53 millions \$EU, en hausse de 16,99% par rapport au montant de 536,38 millions \$EU réalisé en 2009. Cette performance est globalement conforme à la stratégie de croissance de la Société si l'on tient compte de l'incidence des variations de taux de change. La prime brute acquise, après les ajustements relatifs à la variation de la provision pour primes non acquises, s'est chiffrée à 616,91 millions \$EU contre 514,48 millions en 2009.

Un montant total de 57,83 millions \$EU a été cédé aux rétrocessionnaires au cours de l'exercice, contre 49,23 millions \$EU en 2009. Il n'y a pas eu de changement dans la politique de la Société qui a continué à recourir à un programme en excédent de sinistres pour tous les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs acceptés.

Les sinistres réglés au cours de l'exercice sous revue se sont élevés à 322,86 millions \$EU contre 289,28 millions \$EU en 2009, soit une progression de 11,6%. Cette hausse reste en dessous de celle de la production au cours de l'exercice 2010. De ce fait, le taux de sinistres à primes a chuté en 2010 à 51,45%, contre 53,93% en 2009. Si l'on prend en considération les ajustements pour variation de la provision pour comptes à recevoir, y compris l'IBNR, le ratio de sinistres net s'est amélioré, s'établissant à 61,58% en 2010, contre 65,69% pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a autorisé la hausse d'une composante des indemnités de retraite du personnel et des membres de la Direction, ainsi que le recrutement et la promotion de nouveaux talents. Ces mesures expliquent la hausse (18,61%) des frais de gestion qui sont passés de 22,84 millions \$EU en 2009 à 27,09 millions \$EU en 2010.

La bonne tenue de la production, combinée à la mise en œuvre

d'une politique rigoureuse de sélection des risques, a permis à la Société d'enregistrer un bénéfice technique net de 37 millions \$EU au titre de l'exercice, contre 15,71 millions en 2009, soit une hausse de 135,5%.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, se sont établis à 32,56 millions \$EU, contre 31,29 millions \$EU pour l'exercice précédent, soit une légère hausse de 4%.

Au 31 décembre 2010, les fonds propres se sont élevés à 343,67 millions \$EU, contre 280,4 millions \$EU en 2009, soit une hausse de 22,56%.

La fin de la récession mondiale amorcée en 2009 n'a pas été suffisante à assurer la reprise tant attendue. En effet, la mobilité des flux financiers n'a pas permis d'investir dans l'économie réelle et de financer ainsi les activités créatrices de biens matériels.

Si la croissance moyenne de la planète s'est élevée à 4,8% au cours de cet exercice, c'est plus en raison des performances des nations émergentes qui sont désormais les locomotives de l'économie mondiale. La Chine qui est à présent la deuxième puissance économique est par ailleurs devenue le financier de la planète. En effet, avec quelques 2600 milliards \$EU de réserves de change, elle a pu voler au secours des économies européennes (Grèce, Espagne, Portugal et Irlande), en même



temps qu'elle investissait dans des pans majeurs des activités manufacturières et des services aux Etats Unis d'Amérique.

La réforme de la gouvernance des grandes institutions financières multilatérales (BIRD et FMI), entamée sans grand succès en 2009, semble prendre maintenant corps, par suite de l'octroi de pouvoirs de vote plus importants aux pays émergents et de l'attribution d'un siège supplémentaire à l'Afrique au Conseil d'administration de la Banque mondiale.

Le continent africain a connu un retour plus rapide vers les performances enregistrées lors de la décennie précédente, soit un taux moyen de croissance du PIB supérieur à 5% l'an, ce grâce à la réorientation de son partenariat économique de l'Europe vers l'Asie, favorisée par la forte demande de matières premières des pays de cette zone par suite de la reprise enclenchée au cours de l'exercice 2009.

La stabilité des taux, conditions et termes de réassurance a rendu possible, malgré un premier trimestre fortement marqué par des catastrophes naturelles, un retour plus prononcé vers les fondamentaux de la souscription et donc une bonne rentabilité. Les réassureurs ont pu ainsi enregistrer une deuxième année consécutive de bénéfices substantiels. L'Africa Re a connu en 2010 sa meilleure rentabilité technique avec un profit de quelques 37 millions \$EU, montant supérieur aux revenus financiers engrangés. Cette performance est due à la bonne tenue de l'ensemble des branches et marchés, avec un retour notable aux bénéfices de souscription de sa filiale sud-africaine. La progression de son chiffre d'affaires (16,99%), bien qu'inférieure à celle de l'exercice précédent (34,5%), a permis de porter son niveau de primes à 627,53 millions \$EU, rendant encore plus plausible l'objectif du milliard \$EU à l'horizon 2015.

Au cours de la période sous revue, la Société a réalisé les objectifs de production qui lui avaient été fixés en même temps qu'elle s'acquittait de

ses autres engagements, en participant notamment au développement du secteur de l'assurance en Afrique. C'est ainsi qu'elle a démarré les activités de sa filiale islamique (Africa Retakaful) au Caire, conclu l'accord de siège de son Bureau local d'Addis-Abeba, dont le début des activités est prévu pour le 1er trimestre 2011, et amélioré sa Gestion Intégrée des Risques, en déployant des outils plus sophistiqués de surveillance des différents types de risques qu'elle gère.

Le Conseil d'administration qui a tenu 3 réunions au cours de cette période a eu à prendre des décisions clés relatives à la gestion tant technique (adaptation du programme de rétrocession, réexamen des directives en matière de souscription), que financière (révision de la politique de placements et approbation de projets d'investissements), de même que sur le plan des ressources humaines (affermissement de sa politique d'attrait, recrutement et rétention des compétences les plus pointues en matière d'assurance/ réassurance). Il a également décidé d'appeler la première tranche du capital autorisé – le faisant ainsi passer de 100 millions \$ à 300 millions par suite de distribution d'actions gratuites (1 million) et d'émission de nouvelles parts (1 million), ce afin de financer le développement de la Société africaine de réassurance au cours des années à venir.

Après 11 années de bons et loyaux services, M. Haile Michael KUMSA a pris sa retraite et a été remplacé par M. Corneille KAREKEZI au poste de Chef des Opérations. Ce dernier, qui deviendra Directeur général à partir du 2e semestre 2011, assumera jusqu'à cette période les fonctions de Directeur général adjoint technique.

Enfin, les agences de notation Standard & Poor's et AM Best ont toutes les deux renouvelé la note A- octroyée à la Société, réaffirmant ainsi la bonne perception de celle-ci par les acteurs de l'industrie africaine des assurances.

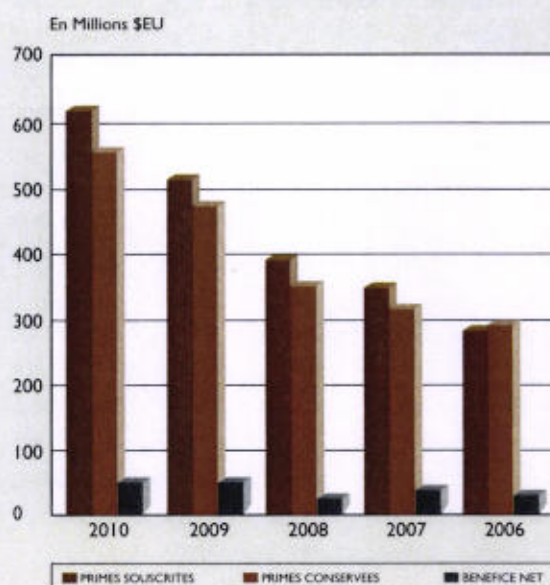


Principaux Indicateurs Financiers

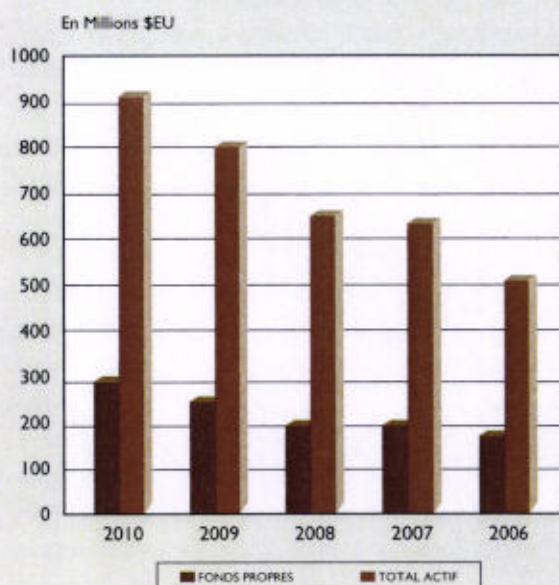
Société Africaine de Réassurance

(En milliers \$EU)	2010	2009	2008	2007	2006
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	627 532	536 382	401 041	369 512	293 491
PRIMES CONSERVEES	569 700	487 150	365 176	335 716	258 066
PRIMES ACQUISES (NETTES)	563 782	466 416	357 897	329 686	242 467
BENEFICE NET	64 863	44 301	20 406	34 048	24 882
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	343 674	280 399	223 720	230 802	193 869
ACTIF TOTAL	958 367	836 017	686 857	668 566	549 060

**RESULTATS
2006 - 2010**



**SITUATION FINANCIERE
2006 - 2010**





DIRECTION GENERALE



M. C. KAREKEZI
*Directeur Général Adjoint/
Chef des Opérations*



M. B. KAMARA
Directeur Général du Groupe



M. G. MUSA
*Directeur Général Adjoint
Services*

DIRECTEURS CENTRAUX



Mlle. E. N. AMADIUME
*Directrice des Opérations
centrales & des Risques
Spéciaux*



M. M. ALI-KOTE
*Directeur, Administration &
Ressources Humaines*



M. I. UDUMA
Directeur de l'Audit Interne



M. S. KONE
*Directeur, Finances et
Comptabilité*



M. M. KANTE
*Directeur, Technologies
de l'Information & de la
Communication*



M. S. M. KABA
*Directeur, Inspection
technique &
Gestion intégrée des Risques*

Sécretaire de Société
(Vacant)



DIRECTEURS REGIONAUX ET REPRESENTANT LOCAL



Mme E. MBOGO
Directrice Régionale, Nairobi



M. M. KANNOU
*Directeur Régional,
Casablanca*



Mme M. A. SANON
Directrice Régionale, Maurice



M. O. GOUDA
*Directeur Régional, Le Caire
& Directeur Général d'Africa
Rekatoful*



M. K. AGHOGHOVIA
*Directeur Régional, Afrique de
l'Ouest Anglophone*



M. P. D. RAY
*Directeur Général
Africa Re South Africa*



M. O. N'GUESSAN
Directeur Régional, Abidjan



M. S. BELAY
*Représentant Local,
Addis-Abeba*



Malgré les espoirs apparus en fin 2009, l'exercice 2010 n'a pas vu la reprise économique de la planète gagner en ampleur. Certes, quelques 500 milliards \$EU ont été investis par les Etats dans des plans de sauvetage et de relance de l'industrie financière, mais ces mesures n'ont pu qu'éviter à l'économie mondiale le scénario de la grande dépression de 1929. Elles ont en outre davantage creusé les déficits budgétaires, sans que la croissance moyenne de la planète de 4,8% en 2010 (0,6% en 2009) soit suffisante pour effacer les effets de la crise économique qui a persisté surtout dans les pays développés.

En outre, les flux des liquidités générées pendant les années antérieures, allant d'un marché financier à un autre, n'ont fait que gonfler les prix des matières premières, de l'immobilier et des taux obligataires. Ces fonds n'ont pas été investis dans l'économie réelle, ce qui pourrait être le terreau sur lequel naîtra la prochaine crise financière. Par ailleurs, la timidité de la consommation et de l'investissement dans certaines grandes économies pourrait briser cette fragile reprise, voire mener à la déflation.

ECONOMIES EMERGENTES : LOCOMOTIVES DE LA PLANETE

Toutefois, la réussite mitigée du sommet de Cancun sur le réchauffement climatique, les réformes entreprises dans la gouvernance des Institutions financières de Breton Woods (FMI et BIRD), ainsi que la coordination des politiques économiques instaurées par le Groupe des Vingt (G20), laissent présager une meilleure régulation et donc le basculement vers un nouvel ordre économique mondial.

Ainsi le paysage planétaire est en pleine mutation, la Chine devenant, malgré ce que d'aucuns perçoivent comme une sous-évaluation du Yuan et donc de sa puissance industrielle réelle, la deuxième économie de la planète, avant le Japon et après les Etats Unis.

Ce basculement de la richesse qui s'opère au profit des pays émergents se ferait au détriment de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique. Ainsi, si la croissance du PIB de la planète a été en moyenne de 4,8%, celle des pays avancés n'a été que de 2,7%, tandis que les nations en développement et émergentes ont enregistré 7,1%. Mieux, pour

financer la relance, voire simplement préserver les emplois, nombre de pays industrialisés font désormais appel aux capitaux extérieurs, chinois notamment, créant par exemple pour les Etats-Unis un déficit des paiements courants de l'ordre de 466,5 milliards \$EU en 2010. La Chine qui est en train de devenir avec ses 2600 milliards \$EU de réserves de change le financier de la planète, encourage en même temps la consommation de ses ménages en vue de créer un marché intérieur s'appuyant sur une classe moyenne d'envergure, afin de rendre ainsi pérenne la croissance à deux chiffres de son économie. Grâce à la relance du commerce mondial, les pays émergents ne sont pas en reste. Ainsi, les BRIC – Brésil, Russie, Inde et Chine - ont enregistré des taux de croissance de 7,5%, 4%, 7,5% et 10,5% respectivement. Certains spécialistes de la prospective pensent que les sept plus grandes économies émergentes (BRIC, Mexique, Indonésie et Turquie) pèseront à l'horizon 2020 plus lourd que le Groupe des Sept (Etats-Unis, Allemagne, Japon, France, Canada, Royaume-Uni et Italie).

Les économies émergentes, parmi lesquelles trois pays africains (Afrique du Sud, Egypte et Tunisie), se caractérisent par plusieurs paramètres, tels que la diversification de leurs économies (ne reposant pas sur un seul secteur), le basculement de la richesse (avec un revenu minimum par tête de 10.000 \$EU), leur fort potentiel de croissance (appareil industriel diversifié, classe moyenne assez nombreuse pour constituer un marché national capable d'absorber une part importante de la production locale) et une résilience institutionnelle à même d'influer positivement sur les acteurs économiques nationaux.

Il est établi que plusieurs autres pays du continent pourraient intégrer rapidement ce groupe (Maroc, Ethiopie, Ghana, Ouganda et Kenya), rendant les perspectives économiques d'ensemble de l'Afrique plus brillantes qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

PERFORMANCES ET AMBITIONS ECONOMIQUES AFRICAINES

L'Afrique est passée contre toute attente d'un taux de croissance moyen de 2,5% en 2009 à 5% en 2010, niveau comparable à celui d'avant la crise. Cette performance qui est en partie due au faible niveau d'intégration du continent dans l'économie



mondiale, ce qui l'a protégé du phénomène, est toutefois relative et contrastée. Elle résulte par ailleurs de la reprise des exportations et du renchérissement du prix des matières premières. Selon le cabinet McKinsey, l'Afrique devrait connaître une croissance soutenue des exportations au cours des années à venir, soit environ 18% de plus que le taux enregistré lors de la décennie précédente.

L'image contrastée tient à quelques exemples. En effet, si l'Afrique de l'Est a connu un taux de progression de 6%, celle de l'Ouest a enregistré 5%, tandis que l'Afrique australe, qui comprend les économies les plus développées du continent, n'a connu qu'une amélioration de près de 4%, alors que la croissance démographique du continent stagne à 3,4%.

Cette résistance des économies africaines a été caractérisée par la bonne tenue du secteur financier, relativement peu exposé aux risques des marchés mondiaux et par suite d'une inflation modérée (moins de 8%). Certains régulateurs, tels la Banque centrale du Nigeria, n'ont pas hésité à prendre des mesures énergiques à même de rétablir la confiance du public dans des institutions bancaires fragilisées par une gouvernance approximative et une prise de risque trop audacieuse. Ceci ne s'est pas fait sans une ponction sur les dépenses destinées à amortir la crise, amplifiant ainsi les déficits budgétaires.

En outre, l'assainissement de la situation macro-économique de nombre de pays et le maintien de la demande intérieure privée expliquent cette résilience du continent. La réorientation du partenariat économique de l'Afrique, qui écoule désormais la majeure partie de ses exportations vers les pays émergents de l'Asie (Chine et Inde) et de l'Amérique latine (Brésil), au détriment des destinations traditionnelles européennes, favorise également cette relance. En effet, la bonne santé économique de ces nouveaux partenaires a permis de maintenir, voire accroître le niveau des exportations africaines en pétrole, minerai et autres produits de base, et donc de soutenir la croissance.

Toutefois, si l'économie mondiale devait de nouveau entrer en récession après la reprise, l'Afrique pourrait pâtir du tarissement des envois

d'argent effectués par ses diasporas installées en Amérique et en Europe, fragilisant ainsi le niveau des consommations locales. Il en va de même des Investissements Etrangers Directs (IED) qui seraient amoindris, empêchant la création de productions locales génératrices d'emplois et de revenus. Ces capitaux privés étrangers sont passés de 15 milliards \$EU en 2000 à près de 100 milliards \$EU en 2010, investis notamment dans les secteurs clés des biens et services de consommation, les ressources naturelles, l'agriculture et les infrastructures. Selon l'étude de McKinsey, ils devraient générer un montant cumulé de quelques 2600 milliards \$EU d'ici 2020. Cet engagement est entretenu par un retour sur investissement exceptionnel, à nulle autre région du monde pareil.

Si les performances du continent au cours de la décennie 2000 sont louables, les perspectives pour les années à venir paraissent encore plus alléchantes. En effet, avec plus d'un milliard d'habitants, l'Afrique deviendra une destination de choix au cours des années à venir, ce jusqu'en 2050. Si les « lions africains » se recruteront surtout dans les parties méridionale et septentrionale du continent (Algérie, Egypte, Lybie, Maroc, Tunisie, Afrique du Sud et Botswana), les autres sous-régions sont elles aussi vouées à un destin enviable. Si les politiques économiques actuelles sont maintenues, voire améliorées, il est à espérer que le Nigeria pèse en 2050 plus lourd que le Canada, l'Italie ou la Corée du Sud, tandis que le Ghana, l'Ethiopie et le Kenya, grâce respectivement à la découverte du pétrole, à l'agriculture et au tissu industriel, pourraient compter parmi les nouvelles puissances du continent.

SUPERVISION INTERNATIONALE DE LA REASSURANCE

L'année 2010 a été excellente pour l'Africa Re : premier réassureur africain, 13ème sur 50 sociétés opérant au Nigeria, 209ème sur les 500 plus grosses entreprises du continent (tous secteurs confondus) et 120e réassureur mondial (en termes de chiffre d'affaires).

Pour camper le paysage de l'assurance mondiale et africaine, il suffit de rappeler quelques chiffres. Bien que plus calme que prévu, la saison cyclonique a tout de même provoqué des pertes économiques



se chiffrant à plus de 222 milliards \$EU, dont seulement 34 milliards \$EU seraient assurés ; ce qui représente tout de même un accroissement de 34% de ce type de sinistralité par rapport à 2009.

Toutefois, l'exercice 2010 pourrait être tout aussi rentable techniquement que le précédent. La faiblesse des taux d'intérêts sur l'ensemble des marchés financiers depuis 2008 a amené les souscripteurs à appliquer avec plus de rigueur la discipline tarifaire tant réclamée. Ainsi, le retour aux fondamentaux de la souscription semble devenir une réalité, et il est à espérer que cette situation perdure. Aussi le surplus de capital de nombre des compagnies de réassurance a-t-il fait l'objet de rachat, même si certains estiment plus prudent de garder intacte leur puissance financière, ce dans la perspective de l'entrée en vigueur de Solvabilité II en Europe ou de son équivalent dans d'autres pays et continents, sous l'égide de l'International Association of Insurance Supervisors (IAIS).

En Europe, Solvabilité II, qui a continué de susciter un débat intense dans la profession et sur son applicabilité au sous-secteur de la réassurance, n'a pas encore fait l'objet d'une décision claire et définitive. Il s'agit en effet de convenir de la capitalisation adéquate et du niveau de supervision supranationale auquel les réassureurs, à la suite des sociétés directes, seront soumis. Selon certaines indications, le niveau de capital requis pour les assureurs de risques catastrophes pourrait être si onéreux qu'ils opteraient de recourir systématiquement à la réassurance. Cette hypothèse devrait donc ouvrir de nouvelles opportunités aux réassureurs.

Appelé « Solvency Assessment and Management » en Afrique du Sud, ce modèle d'uniformisation de la régulation devrait entrer en vigueur sur ce marché en 2014. Il exigerait une méthode d'allocation du capital mieux élaborée que ce n'est le cas en ce moment. Occupés à apprêter leurs outils de supervision, les régulateurs de ce marché ont choisi de s'appuyer davantage sur les modèles internes des entreprises contrôlées, dès lors qu'ils ont fait la preuve de leur efficacité. Ainsi donc, l'approche risques /capital devrait se substituer à ce qui prévalait jusqu'alors, à savoir la méthode de primes/sinistres. A travers sa filiale sud-africaine, le Groupe Africa Re intègre cette nouvelle méthode

de supervision et de gestion intégrée d'entreprise et s'engage à l'étendre à tous ses centres de production, y compris ceux qui ne sont pas soumis à une régulation nationale.

Ainsi, dans son sillage, il est certain que le reste du continent africain et de la planète se mettront progressivement au diapason de cette nouvelle norme. Elle devrait par ailleurs non seulement offrir un volume de primes plus conséquent par suite d'un plus grand recours à la réassurance, mais aussi améliorer les résultats techniques des réassureurs qui auraient là une opportunité d'appliquer de manière suivie et cohérente la vérité des prix des couvertures qu'ils consentent à leurs cédantes.

L'exercice sous revue a vu des changements significatifs sur plusieurs marchés nationaux. Ainsi, la politique d'une plus grande domiciliation des risques pétroliers et énergétiques en Angola, au Ghana et au Nigeria, a favorisé notamment sur ce dernier marché un très fort taux de progression de sa prime brute, ce dont l'Africa Re a profité, en raison de son implantation locale et d'une vigoureuse politique marketing. Même si le niveau d'accroissement de la prime brute de la Société n'a pas été le même en 2010 qu'en 2009 (comparé à l'exercice 2008), celle-ci a tout de même réalisé une triple bonne performance. En effet, le chiffre d'affaires est passé de 536,4 millions \$EU en 2009 à 627,5 millions \$EU en 2010, soit une progression de 16,99%, tandis que les fonds propres passaient de 280,4 millions \$EU à 343,7 millions \$EU et que son bénéfice technique s'établissait à 37,0 millions \$EU, contre 15,7 millions \$EU l'exercice précédent.

Au vu des évolutions marquées de la dernière décennie (une progression moyenne annuelle de 20%), les perspectives de croissance restent très prometteuses pour les années à venir. Aussi le Conseil a-t-il décidé d'appeler la première tranche (200 millions \$EU) du capital autorisé afin de financer l'expansion attendue. La réaction des actionnaires traduit bien leur foi en cet instrument exemplaire de la coopération économique panafricaine qui a su préserver sa bonne note de solidité financière (A-, attribuée par S & P's et AM Best), améliorer sa visibilité et renforcer sa présence et son service.



Cette partie du Rapport présente les résultats de l'exercice 2010 et les compare à ceux de l'exercice 2009.

Grâce à ses bureaux régionaux situés dans des régions stratégiques du continent, l'Africa Re a pu renforcer ses partenariats avec les acteurs du marché dans chaque pays, s'assurant ainsi un accès direct à des affaires diversifiées et de qualité qui ont régulièrement garanti la rentabilité de son portefeuille.

S'appuyant sur des directives de souscription bien élaborées et appropriées et sur les meilleures pratiques, la présence stratégique de l'Africa Re sur le continent grâce à ses six bureaux régionaux et à ses filiales lui assure une place unique parmi ses pairs, ce qui lui permet un accès privilégié aux opportunités d'affaires et aux innovations en Afrique, et progressivement en Asie et au Moyen-Orient. Au fil des années, sa quête de l'excellence lui a assuré une crédibilité qui lui a permis d'établir des partenariats durables dans l'industrie africaine de l'assurance.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole & Energie
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie

Grâce aux technologies de pointe, la Société s'appuie sur les centres de production suivants pour étendre sa présence sur tous les marchés du continent, ainsi qu'un nombre croissant de pays d'Asie et du Moyen-Orient.

- Lagos, Nigéria: Afrique de l'Ouest anglophone et Pools;
- Abidjan, Côte d'Ivoire: Afrique francophone (Ouest et Centre);
- Casablanca, Maroc: Maghreb;
- Le Caire, Egypte: Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient; Africa Retakaful, filiale à 100% de la Société, a démarré ses activités au Caire le 1er septembre 2010;
- Nairobi, Kenya: Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe;
- Johannesburg, Afrique du Sud: Afrique du Sud et marchés environnants, région opérationnelle de la filiale (African Reinsurance Corporation South Africa Limited – ARCSA);
- Port-Louis, Maurice: Iles africaines de l'océan Indien et Asie.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la performance de la Société:

DESCRIPTION (000\$EU)	2010			2009		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	627532	(57832)	569700	536382	(49232)	487150
Mouvement de la provision pour primes non acquises	(10623)	4706	(5917)	(21899)	1165	(20734)
Primes acquises	616909	(53126)	563783	514483	(48067)	466416
DEBOURS						
Sinistres payés	322859	(11608)	311251	289283	(7697)	281586
Mouvement de la provision pour sinistres en suspens (y compris les IBNR)	35708	237	35945	33048	(8243)	24805
Charge de sinistres	358567	(11371)	347196	322331	(15940)	306391



Production

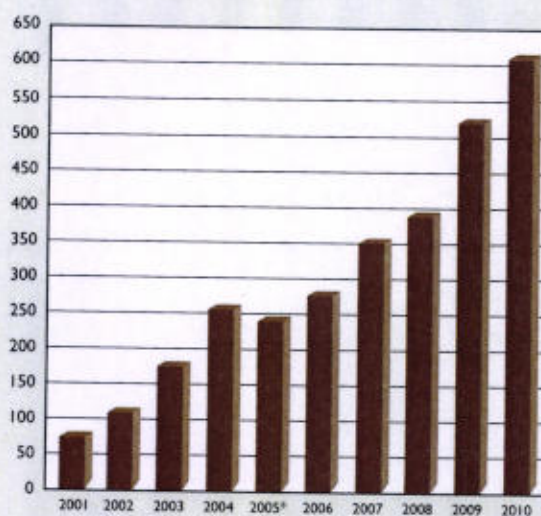
Au cours de la période sous revue, la production de la Société s'est établie à 627,53 millions \$EU, soit une progression de 16,99% par rapport à 2009 (536,38 millions \$EU). L'appréciation du rand par rapport au dollar américain (10,16%, soit un montant de 25,67 millions \$EU), a été atténuée par la dépréciation du franc CFA (6,95%), du birr éthiopien (30,9%), du shilling kenyan (6,39%), du shilling ougandais (21,55%), de la livre égyptienne (5,84%), du dirham marocain (5,73%), du dinar algérien (3,52%) et du dinar tunisien (8,19%). Ces fluctuations des monnaies ont généré un gain de change net de 13 millions \$EU. A taux de change constants, la production de la Société a connu une progression de 14,57% par rapport à celle de 2009.

Evolution de la prime brute

La croissance de la production brute de la Société qui a été excellente en 2010 (627,53 millions \$EU) s'explique par un certain nombre de facteurs. En premier lieu, la Société a tiré profit des taux de croissance économique de l'Afrique pendant 10 ans. Ce taux qui s'établit à 6% par an est l'un des plus élevés au monde. En fait, la croissance de 5% attendue en 2010 (Amérique du Nord, 2,9%, Europe, 1,8%) est révélatrice d'une conjoncture favorable sur le continent. Nombre d'observateurs pensent que 2010-2020, période au cours de laquelle la performance de pays tels que la Tanzanie, le Rwanda et le Ghana sera aussi bonne que celle du Kenya, de l'Angola, du Botswana et du Nigeria en 2000-2010, pourrait être la meilleure décennie pour l'Afrique. L'excellente conjoncture économique et la dérégulation, la libéralisation et le regroupement en cours dans le marché des assurances ont eu un impact positif sur la situation financière de l'Africa Re. Deuxièmement, la notation A- de la Société par AM Best et Standard & Poor's continue de renforcer sa visibilité sur le continent et au-delà, car les assureurs essaient de plus en plus de confier leurs affaires aux rares réassureurs de qualité présents sur le marché. Troisièmement, il convient de souligner les renouvellements de 2010 qui se sont bien déroulés dans tous les centres de production et le maintien de pratiques commerciales saines face à la concurrence féroce et à la pression sur les taux. Malgré le risque de perte d'affaires et la concurrence accrue à l'échelle mondiale, l'Africa Re

a fait preuve de professionnalisme en maintenant des taux de primes adaptés aux risques. Ainsi, sa notoriété, son expérience et les relations établies depuis des années ont transformé les menaces en opportunités. En résumé, grâce aux facteurs mentionnés ci-dessus et à une gestion proactive, l'Africa Re est restée le meilleur réassureur sur le continent.

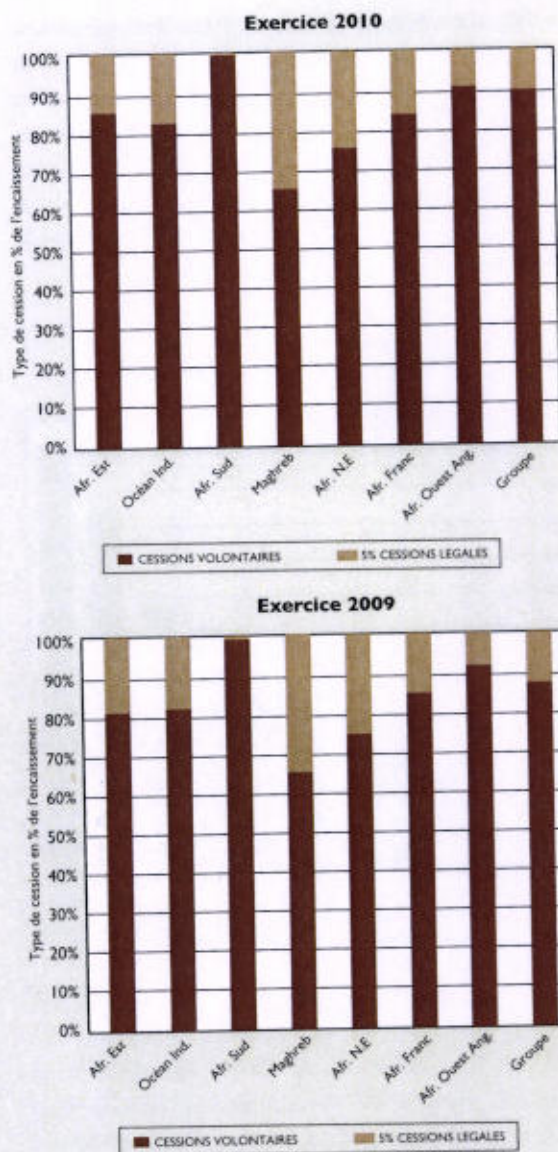
Evolution de l'encaissement de primes brutes en millions \$EU



*Application pour la première fois de la méthode de comptabilisation sur base annuelle.

Cessions volontaires

L'Africa Re a été créée en 1976 à l'initiative de la Banque africaine de développement (BAD). Bien que sa mission consistât à favoriser l'accroissement de la capacité et réduire le volume considérable de primes de réassurance qui quittaient le continent, pendant ses premières années d'existence, elle était relativement méconnue et peu sollicitée par les assureurs africains. Aussi a-t-il été nécessaire, pour sa survie, d'adopter la notion de cession légale obligatoire dans ses 36 pays fondateurs. Toutefois, au fil des ans, grâce aux efforts d'un Conseil efficace et d'une Direction visionnaire, l'Africa Re est devenue une organisation internationale de grande renommée comptant parmi ses actionnaires des institutions de financement du développement internationalement reconnues. Aujourd'hui, les cessions légales représentent 8,83% (1995: 32,55%), du chiffre d'affaires de la Société, preuve que son portefeuille est majoritairement constitué d'acceptions volontaires.



REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

L'Africa Re possède des bureaux régionaux dans des régions stratégiques, ce qui lui permet d'être présente dans plus de 50 marchés du continent. Cette proximité et la connaissance de ces marchés donnent à la Société un avantage comparatif important sur ses concurrents car elles renforcent sa capacité de résoudre les problèmes qui surviennent. L'évolution du volume des acceptations de la Société en Asie et au Moyen-Orient, à la faveur de la confirmation de sa notation A- par S & P et AM Best, lui assure une notoriété, une visibilité et une diversification précieuses dans ces marchés internationaux. La structure

unique de l'actionnariat de l'Africa Re en termes de diversité et de qualité, ses résultats techniques régulièrement positifs et son assistance technique très connue aux cédantes expliquent sans doute la fidélité que lui témoignent ses nombreux clients d'Afrique et d'ailleurs.

Afrique australe

Le marché sud-africain représente 74,3% de la prime d'assurance directe du continent (statistiques de la production de 2008). Depuis sa transformation en filiale il y a six ans, l'African Reinsurance Corporation, South Africa Ltd (ARCSA), dont le Siège est à Johannesburg, supervise les opérations de la Société en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. Ce centre de production permet à l'Africa Re d'être un acteur important du plus grand marché d'assurances du continent. En Afrique du Sud, la filiale limite pour le moment ses activités à la Branche IARD et depuis sa création, sa part dans la production de la Société a régulièrement été la meilleure, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 209,27 millions \$EU en 2009 à 260,79 millions \$EU, soit 41,56% du chiffre total de la Société. Cette performance s'explique par l'appréciation du rand (10,16%) qui a rendu possible la hausse de la prime de la filiale de 25,67 millions \$EU, et par l'acceptation du Groupe par les comités d'évaluation de la sécurité des principaux courtiers et cédantes suite au relèvement récent de sa notation qui a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de l'ARCSA de 25,85 millions \$EU.

Afrique de l'Ouest anglophone

L'Afrique de l'Ouest anglophone a enregistré une production de 89,49 millions \$EU en 2010, ce qui représente une augmentation de 17,88% par rapport aux 75,92 millions \$EU. Cette performance du Bureau régional de Lagos représente 14,26% du chiffre d'affaires total de la Société et a été réalisée malgré la légère dépréciation du naira nigérian (1,67%) et du cedi ghanéen (3,79%) par rapport au dollar américain, ce qui a eu pour conséquence une perte de change de 0,88 million \$EU. La croissance enregistrée en 2010 s'explique essentiellement par la hausse de la production dans les branches Energie Offshore, Incendie/Ingénierie, Accident/Automobile et Maritime.



Afrique de l'Est

La production de l'Afrique de l'Est a connu une progression de 18,95%, passant de 64,37 millions \$EU en 2009 à 76,57 millions \$EU en 2010, soit 12,2% de la prime totale de la Société. Les principales monnaies de cette région, à savoir le shilling Kenyan, le shilling tanzanien, le shilling ougandais, le birr éthiopien, le kwacha zambien et le kwacha malawite se sont dépréciées de 6,39%, 12,36%, 21,55%, 30,9%, 3,43% et 3,27% respectivement par rapport au dollar américain. Malgré cette perte de change de 6,3 millions \$EU, au cours de l'année sous revue, le Bureau régional de Nairobi a réalisé une croissance remarquable dans plusieurs marchés grâce à l'augmentation du nombre d'acceptations volontaires dans toutes les branches, notamment Incendie/Ingénierie, Accident & Automobile, et Vie.

Maghreb

Le chiffre d'affaires généré par le Bureau régional de Casablanca est passé de 54,15 millions \$EU en 2009 à 56,05 millions \$EU en 2010, soit une augmentation de 3,52%. Toutes les monnaies du Maghreb se sont dépréciées par rapport au dollar américain. En effet, le dinar algérien, le dinar tunisien, l'ouguiya mauritanienne et le dirham marocain ont perdu 3,52%, 8,19%, 7,6% et 5,73% respectivement de leur valeur, ce qui a eu pour conséquence une perte de change de 2,44 millions \$EU. La croissance de la prime a été en grande partie rendue possible par les cessions volontaires dans la branche Accident/Automobile au Maroc. La production du Maghreb représente 8,93% de la prime totale de la Société.

Afrique du Nord-Est

Le chiffre d'affaires local du Bureau régional du Caire est passé de 36,39 millions \$EU en 2009 à 43,83 millions \$EU en 2010. Les pertes liées aux fluctuations des taux de change ont été négligeables (0,76 million \$EU). La croissance de 20,43% enregistrée en 2010 s'explique par l'importance accrue accordée par le Bureau aux traités plus rentables sur les marchés soudanais et égyptien. La production locale du Bureau régional du Caire a représenté 6,98% du chiffre d'affaires de la Société.

Afrique de l'Ouest et du Centre francophone

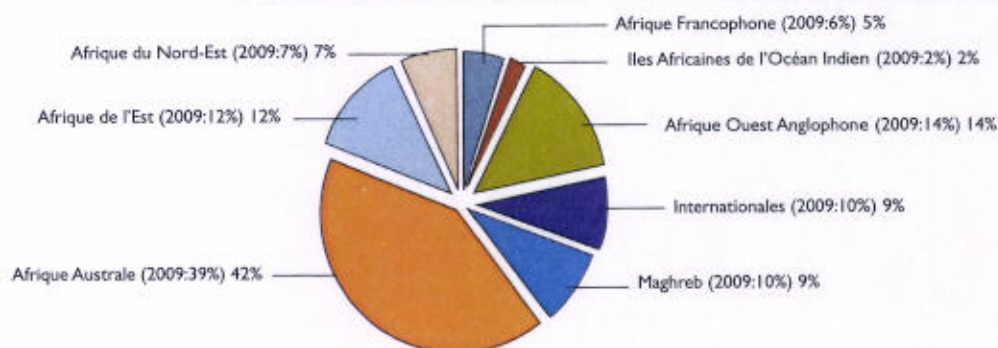
Le Bureau régional d'Abidjan supervise les activités de cette région majoritairement francophone qui comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, pays lusophones. Le chiffre d'affaires généré par ce centre de production s'est établi à 34,24 millions \$EU, en comparaison des 30,37 millions \$EU de l'exercice précédent, et représente 5,46% de la production totale de l'Africa Re. Malgré la perte de change de 1,79 million \$EU due à la dépréciation du franc CFA (6,95%) par rapport au dollar américain, cette région a enregistré une croissance de 12,74% en 2010, grâce à l'augmentation des acceptations dans les branches Incendie/Ingénierie et Energie Onshore.

Iles africaines de l'océan Indien

Cette région supervisée à partir de Port-Louis (Maurice) a vu son chiffre d'affaires augmenter de 13,02 millions \$EU en 2009 à 13,42 millions \$EU en 2010, chiffre équivalent à 2,14% de la production totale de la Société. Au cours de la période sous revue, tandis que l'ariary malgache et la roupie seychelloise se dépréciaient de 9,06% et 9,54% respectivement par rapport au dollar américain, la roupie mauricienne s'appréciait de 0,66%. Ainsi, la progression du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent s'explique en partie par les fluctuations des taux de change et en partie par l'augmentation des acceptations.

Affaires internationales

La prime souscrite pour les affaires internationales est passée de 52,89 millions EU en 2009 à 53,13 millions \$EU en 2010. La production de 2010 représente 8,47% du chiffre d'affaires total de la Société. La croissance marginale de 0,45% par rapport à l'exercice précédent s'explique par la réduction du volume des affaires facultatives au Moyen-Orient. En comparaison de l'exercice précédent, la prime générée au Moyen-Orient a connu une baisse de 3,74 millions \$EU, tandis que les affaires asiatiques et les pools africains ont enregistré des hausses de 3,32 millions \$EU et 0,69 million \$EU respectivement.



Répartition de la production par région

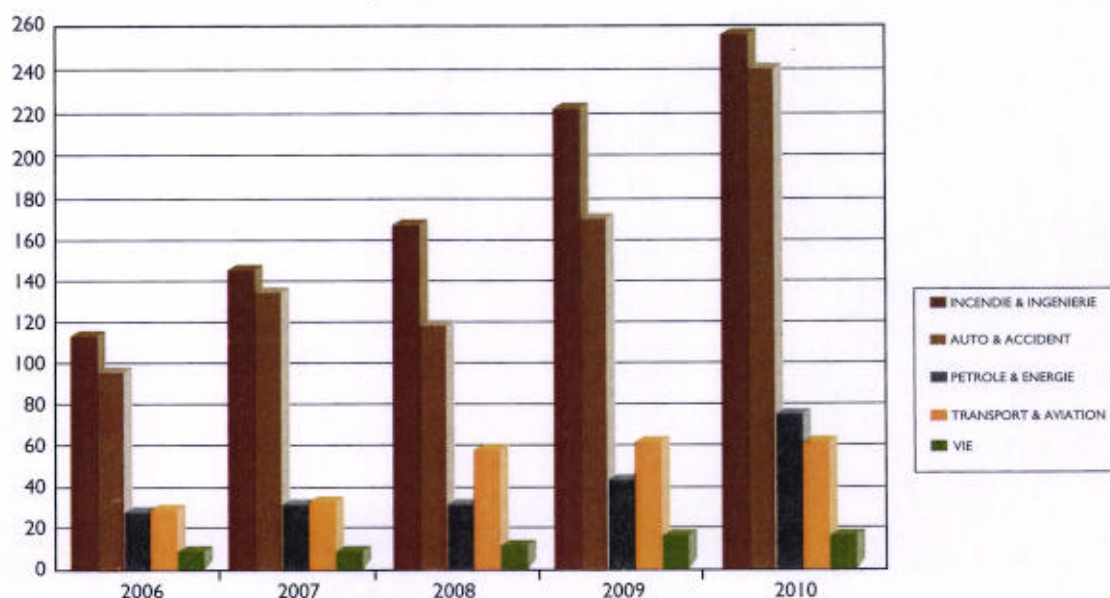
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Au cours de l'exercice sous revue, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 255,96 millions \$EU, soit 40,79% (2009: 223,43 millions \$EU, soit 42,33%). Elles ont été suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 228,49 millions \$EU, soit 36,41% de la prime totale (2009: 176,75 millions \$EU, soit 32,95%). La troisième

place revient aux branches Maritime et Aviation qui ont généré 64,12 millions \$EU, soit 10,22% (2009: 67,12 millions \$EU, soit 12,51%). Viennent ensuite les branches Pétrole & Energie et Vie avec des productions de 58,34 millions \$EU et 20,63 millions \$EU respectivement, contre 50,31 millions \$EU et 18,77 millions \$EU en 2009. Les primes générées par ces dernières catégories de risques (Pétrole & Energie et Vie) représentent respectivement 9,3% et 3,29% de la production totale (2009: 9,38% et 3,5%).

Le graphique ci-dessous représente la répartition du chiffre d'affaires par branche

Production par branche - En millions \$EU





DEBOURS

Sinistres

Le montant total des sinistres payés a augmenté, passant de 289,28 millions \$EU en 2009 à 322,86

millions \$EU en 2010. Le ratio des sinistres payés s'est amélioré (de 53,93% en 2009 à 51,45% en 2010). La charge de sinistres, qui inclut les variations pour sinistres à payer (35,71 millions \$EU, contre 33,05 millions \$EU en 2009), s'est élevée à 358,57 millions \$EU (322,33 millions \$EU en 2009).

Le tableau ci-après résume les données sur la sinistralité au cours de l'exercice.

Ratio de sinistres brut par branche – exercice financier 2010
En millions \$EU

BRANCHE	AFFAIRES LOCALES			AFF. INTERNATIONALES			TOTAL SOCIETE		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres
Incendie & Accident (Y compris Ing.)	275,95	469,24	58,81	23,99	34,38	69,78	299,94	503,62	59,56
Maritime & Aviation	34,48	77,11	44,72	12,23	17,06	71,69	46,71	94,17	49,60
Vie	11,78	18,91	62,30	0,14	0,21	66,67	11,92	19,12	62,34
Total	322,21	565,26	57	36,36	51,65	70,40	358,57	616,91	58,12

Sinistralité par centre de production

Le ratio de sinistres brut du centre de production de l'Afrique du Sud (affaires en queue de portefeuille et filiale) a baissé, passant de 71,09% en 2009 à 65,34% en 2010; le ratio de sinistres net s'est également amélioré pendant la même période (de 73,47% à 66,96%). Cette amélioration des ratios est un effet positif de la décision de ne plus souscrire des affaires facultatives non rentables.

Le ratio de sinistres de l'Afrique de l'Ouest anglophone a baissé, passant de 56,12% en 2009 à 45,77% en 2010. Le ratio de sinistres net s'est également amélioré (de 60,42% à 56,09%).

En Afrique de l'Est, les ratios de sinistres brut et net se sont détériorés, passant de 41,03% et 41,62% en 2009 à 49,34% et 51,56% respectivement en 2010, en grande partie à cause du sinistre incendie de Tombwe en Zambie (Date: 22/08/2010), avec une réserve en suspens de 1,8 million \$EU.

Le ratio de sinistres brut du Maghreb s'est amélioré, passant de 57,51% en 2009 à 46,73% en 2010; le ratio de sinistres net a également baissé (de 62,02% à 46,96%). Cette amélioration s'explique par l'absence de sinistre important en 2010.

Les ratios de sinistres de l'Afrique du Nord-Est

ont baissé, le ratio brut passant de 62,89% (net: 67,68%) en 2009 à 60,93% (net: 63,63%) en 2010; cette amélioration s'explique par le fait que le centre de production a privilégié la souscription des traités au détriment des affaires facultatives non rentables.

S'agissant de l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone, le ratio de sinistres brut, qui avait été de 58,71% en 2009, est tombé à 51,76% en 2010; le ratio de sinistres net a également baissé (de 60,73% en 2009 à 58,85% en 2010).

Dans les Iles africaines de l'océan Indien, la sinistralité s'est améliorée, les ratios brut et net passant de 67,63% et 70,99% respectivement en 2009 à 45,82% et 47,08% en 2010.

En revanche, les ratios de sinistres brut et net des affaires internationales se sont dégradés, passant de 67,81% et 68,36% respectivement en 2009 à 70,38% et 72,76%, à cause d'un certain nombre de sinistres moyens survenus au Népal, en Inde et aux Emirats Arabes Unis.

Commissions et Charges

Au cours de la période sous revue, les commissions et charges brutes, y compris les variations relatives aux coûts d'acquisition différés, se sont élevées à



161,68 millions \$EU (2009: 126,56 millions \$EU), tandis que les parts des rétrocessionnaires dans les sinistres se sont établies à 9,19 millions \$EU (2009: 5,09 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes se sont accrues, passant de 121,47 millions \$EU en 2009 à 152,49 millions \$EU en 2010.

PRODUITS DE PLACEMENTS

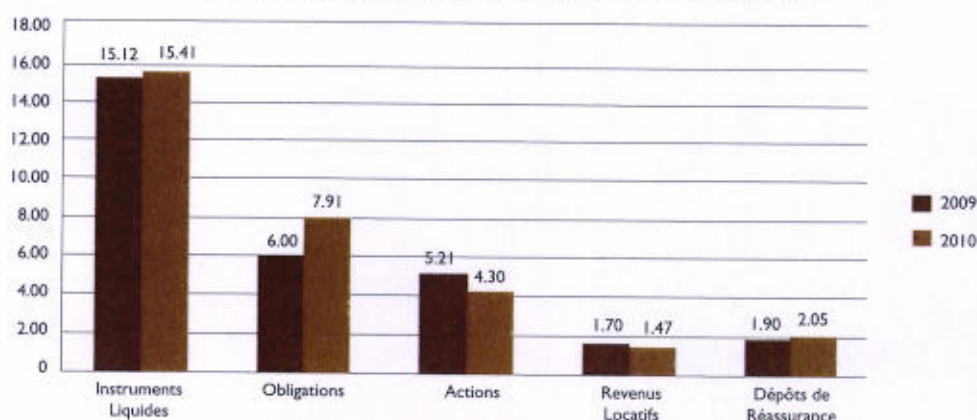
Performance du Portefeuille

L'économie mondiale a connu une reprise en 2010, même si, comme le prévoyait le FMI, il s'est agi d'un redressement à deux vitesses, en partie en raison des politiques adoptées par les Etats. Bien que ce redressement ait été amorcé à la mi-2009, les économies des pays développés ont enregistré une croissance plus lente que celles des pays émergents, à cause d'une activité économique moins importante que prévu, d'un taux de chômage élevé, d'un grand déficit budgétaire, des déséquilibres commerciaux et des craintes par rapport à l'euro. Avec pour locomotive la Chine qui, avec sa croissance à deux chiffres, est passée devant le Japon en devenant la deuxième économie de la planète, les pays émergents ont enregistré une croissance stimulée par d'importants afflux de capitaux. De même, grâce à une demande mondiale croissante et à une demande intérieure restée forte, l'Afrique subsaharienne a affiché un taux de croissance supérieur à celui de toutes les autres régions, à l'exception des pays émergents de l'Asie.

Malgré l'embellie de la situation financière mondiale au cours de l'exercice, la vulnérabilité persistante a rendu nécessaires les efforts des Etats et des banques centrales pour maintenir et/ou renforcer les mesures destinées à garantir la disponibilité de la liquidité dans les marchés développés.

Ainsi, le montant total des produits de placements s'est élevé à 31,14 millions \$EU au cours de l'exercice, soit une hausse de 4% par rapport aux 29,93 millions \$EU générés en 2009. La décomposition des produits de placements indique que l'encaisse et les quasi-espèces ont produit 15,41 millions \$EU en 2010, contre 15,12 millions \$EU en 2009, ce qui s'explique par le maintien de taux d'intérêt faibles aux Etats-Unis et dans la plupart des pays développés. La très légère remontée des taux d'intérêt sur les placements en dollars américains au cours du dernier trimestre de l'exercice a donné aux investisseurs une lueur d'espoir pour l'année suivante. Le rendement du portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe a été très impressionnant (de 6 millions \$EU en 2009 à 7,91 millions \$EU, soit une progression de 31,83%), tandis que les intérêts sur dépôts de réassurance et les revenus locatifs sont restés stables, (3,52 millions \$EU, contre 3,60 millions \$EU au cours de l'exercice précédent). Après la forte reprise de l'année dernière, avec des bénéfices de 5,21 millions \$EU, le portefeuille d'actions a connu une baisse de 17,5%, s'établissant ainsi à 4,3 millions \$EU.

Produits de placements par type d'actif - en millions \$EU



A la clôture de l'exercice, le portefeuille des placements se chiffrait à 753,41 millions \$EU, contre 653,98 millions \$EU au 31 décembre 2009. Cette hausse importante de 15,20% a été possible grâce aux excédents de trésorerie importants, au bon chiffre réalisé au niveau des produits de

placements, ainsi qu'aux gains de conversion générés par l'appréciation du rand sud-africain (10,16%) par rapport au dollar américain.

La répartition de l'actif est restée globalement conforme à la politique en matière de placements,



qui préconise la diversification et la minimisation du risque tout en garantissant la liquidité et la qualité des instruments.

En conséquence, le portefeuille a continué à reposer fortement sur les instruments liquides, soit une proportion de 59% (56% en 2009), investis essentiellement dans les titres du trésor et d'autres instruments du marché monétaire de première qualité. Vient ensuite le portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe qui est passé de 20% l'exercice précédent à 19% en 2010, tandis que le portefeuille des actions a, comme en 2009, représenté 6% de l'actif.

Répartition de l'actif



Placements à long terme

La Société souhaite contribuer au développement socio-économique de l'Afrique et espère atteindre cet objectif en destinant ses placements à long terme, entre autres, aux organismes africains ou à ceux qui contribuent directement ou indirectement à la croissance des activités économiques sur le continent. Ainsi, le montant total de la participation de la Société aux fonds privés s'élève, au 31 décembre 2010, à 17,06 millions \$EU, investis dans 13 organismes : 3 institutions internationales de financement du développement, 4 compagnies d'assurance, un projet d'informatisation financé par l'Organisation des assurances africaines (OAA), une société de gestion de fonds de retraite, 4 fonds privés et un projet hospitalier privé.

Le montant total des décaissements au titre des prises de participations privées a connu une augmentation de 1,39 million \$EU, se hissant ainsi à 9,14 millions \$EU (2009 : 7,75 millions \$EU), suite aux appels de capitaux de l'Atlantic Coast Regional Fund et des fonds Cape II et Cape III, et malgré la restitution des fonds précédemment versés à Emerging Capital Partners Africa Fund III. S'agissant de l'actif net, au 31 décembre 2010, le portefeuille des participations était évalué à 9,86 millions \$EU (2009 : 8,99 millions \$EU), soit 1,3 fois le capital investi.

Un montant de 165 778 \$EU a été reçu d'Afreximbank, Allianz Assurance Vie (ancien AGF) Cameroun, ARM Pension Managers et Cape II au titre du paiement des dividendes.

Les revenus locatifs des immeubles du Siège (Lagos), et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca ont chuté de 13,5%, passant de 1,7 million \$EU l'exercice précédent à 1,47 million \$EU en 2010, en grande partie à cause des loyers non perçus à Casablanca et Lagos.

Actions

Sur le marché des actions, les marchés émergents ont une fois de plus été plus performants que ceux des pays développés ; en effet, les MSCI des marchés émergents ont réalisé un gain de 16,47%, contre 6,15% pour les marchés des pays développés. Aux Etats-Unis, la croissance et la valeur des actions des petites sociétés ont été nettement supérieures à celles des actions des grosses sociétés, comme l'illustrent les 26,9% de rendement de Russell 2000, contre 15,1% pour S&P 500.

Les marchés africains ont réalisé de bons résultats au cours de l'exercice, grâce à une très grande activité dans le secteur minier en Afrique du Sud, aux secteurs financier et du bâtiment au Kenya et aux secteurs des denrées alimentaires et des boissons au Nigeria. La Johannesburg Stock Exchange (JS40), la Nigeria Stock Exchange (ASI) et la Nairobi Stock Exchange (NSE) ont respectivement affiché les résultats suivants : 17,2%, 18,9% et 36,5%.

Suite à la reprise des marchés financiers au cours du deuxième semestre de l'exercice, le portefeuille d'actions activement géré de la Société en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord a produit un gain de 4,30 millions \$EU, chiffre légèrement inférieur aux 5,21 millions \$EU de 2009. Tandis que les recettes à titre de dividendes ont été relativement stables (1,03 million \$EU, contre 1,04 million \$EU en 2009), le portefeuille a produit des gains réalisés/non réalisés de 4,11 millions \$EU (4,28 millions \$EU l'exercice précédent).

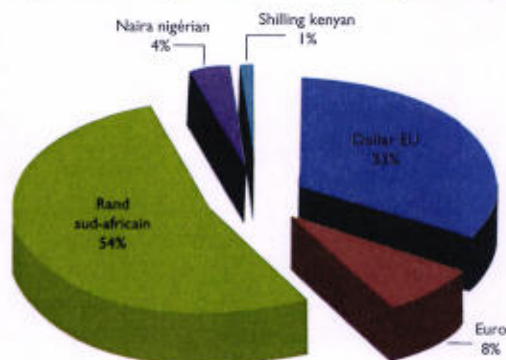
Au total, le portefeuille nord-américain a réalisé un gain de 16,3%, chiffre assez proche de l'indice de référence (16,72%), tandis que le portefeuille européen a eu un rendement de 10% (2009: 27,63%). Les portefeuilles en monnaie locale de l'Afrique du Sud, du Nigeria et du Kenya ont affiché des résultats très positifs, avec des rendements respectifs (19,5%, 28,3% et 46,1%) supérieurs aux indices de référence de leurs marchés (17,2%, 18,9% et 33%).



Opérations

Société Africaine de Réassurance

Répartition du portefeuille d'action par monnaie



Obligations et autres instruments à revenu fixe

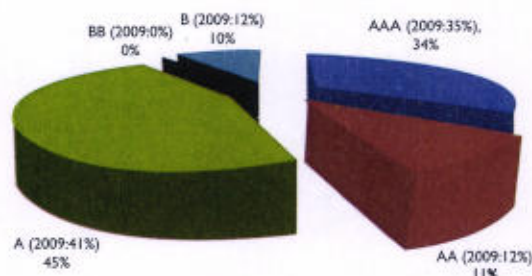
Le portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe a réalisé une bonne performance, supérieure de 31,83% à celle de l'exercice précédent, clôturant ainsi l'exercice avec un gain de 7,91 millions \$EU (2009: 6 millions \$EU) ; cette performance a été rendue possible par le bon rendement des obligations africaines et conservées à échéance, comprenant les titres à taux fixe et à taux flottant. Le taux de rendement moyen par obligation a une fois de plus été élevé, se situant à 5,21% (4,99% en 2009).

Bien que la contribution des obligations et autres instruments à revenu fixe au portefeuille des placements ait chuté d'un point, sa valeur a augmenté, se situant désormais à 142,02 millions \$EU (2009: 132,02 millions \$EU). Le portefeuille nord-américain en dollars EU –géré en externe– a affiché un rendement de 5,23% (indice de référence : 5,52%). Tandis que la performance du portefeuille sud-africain en rands a été identique à l'indice de référence (12,8%), le portefeuille des titres conservés à échéance, qui est géré en interne, a eu un rendement moyen de 7,44%, grâce aux 11,9% réalisés au niveau des obligations conservées à échéance en Afrique du Sud.

En raison de l'instabilité actuelle du marché financier mondial, la Société a continué à accorder une grande importance à la qualité des instruments et aux liquidités. Le portefeuille global est resté très diversifié, couvrant différents domaines, rubriques, échéances, marchés et gestionnaires. La durée moyenne est demeurée à moins de cinq ans, tandis que la notation moyenne pondérée s'est située à A+. La proportion des titres notés AAA a chuté (de 35% l'exercice précédent à 34%)

; les titres notés AA ont également enregistré une baisse (de 12% en 2009 à 11% en 2010), à cause de la baisse généralisée des notes attribuées aux titres par les agences de notation ; en revanche, les obligations notées A- ont connu une hausse, se situant à 45% (41% en 2009). Les obligations en dessous de la norme de notation exigée par le guide des investissements sont toutefois des émissions d'Etats africains et d'entreprises que la Société garde conformément à sa mission de développement. La Direction poursuivra les efforts visant à accroître le montant des allocations pour les titres mieux cotés afin de faire remonter l'évaluation moyenne du portefeuille à la notation AA.

Répartition du portefeuille des obligations par notation



Instruments liquides

Le portefeuille des instruments liquides, qui constitue la classe d'actif la plus importante, représente sans surprise la portion majoritaire des produits de placements. Les intérêts générés par ce type d'actif (15,41 millions \$EU) sont supérieurs à ceux produits en 2009 (15,12 millions \$EU), bien que les taux du trésor et taux de référence oscillent autour de leur plus bas niveau historique dans la plupart des marchés des pays développés.

Cette performance s'explique en grande partie par une liquidité accrue et la hausse relative des taux d'intérêt des monnaies africaines, notamment en Afrique du Sud qui représente plus d'un tiers du portefeuille.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation sont surtout les commissions au titre de la gestion des pools africains Pétrole & Energie et Aviation. En 2010, ces commissions se sont chiffrées à 1,35 million \$EU, soit une hausse de 6,3% par rapport à 1,27 million \$EU en 2009.



RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2010

La prime brute souscrite au cours de l'exercice a connu une hausse de 16,99%, passant de 536,38 millions \$EU en 2009 à 627,53 millions \$EU. Cette croissance, qui est globalement conforme au plan de la Société, a été en grande partie catalysée par l'Afrique australe grâce à la combinaison des facteurs suivants : appréciation du rand (10,16%), opportunités d'affaires supplémentaires générées par la notation A- de la Société (Standard & Poor's et AM Best) et la délocalisation de la section IARD d'un grand réassureur.

La politique de rétrocession de la Société a continué à compter sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux. Toutefois, dans le cadre du processus global de gestion des risques de la Société, une évaluation détaillée des accords de rétrocession a permis d'identifier des opportunités supplémentaires permettant d'optimiser les programmes en ajustant le niveau des rétentions nettes, en relevant la limite CAT pour les régions à risques de pointe et en étendant les champs géographiques des couvertures, conformément aux acceptations. Ainsi, les primes rétrocédées pour les affaires proportionnelles et non proportionnelles ont augmenté de 17,46%, passant de 49,23 millions \$EU au cours de l'exercice précédent à 57,83 millions \$EU, soit un taux de rétention de 91,39% (90,66% en 2009).

L'ajustement de la variation des provisions de primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 563,78 millions \$EU (2009: 466,42 millions \$EU).

Le montant des sinistres payés en 2010 s'est élevé à 322,86 millions \$EU, contre 289,28 millions \$EU en 2009, soit une hausse de 11,6%. Sur le total des sinistres payés, 11,61 millions \$EU (7,7 millions \$EU en 2009) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, ce qui donne un montant de sinistres nets payés de 311,25 millions \$EU, contre 281,98 millions \$EU en 2009. L'ajustement de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris les IBNR) a produit un montant net de 347,2 millions \$EU, contre 306,39 millions \$EU en 2009, soit un ratio de sinistres de 61,58% contre 65,69% en 2009. L'une des preuves patentes du

succès des mesures correctives prises par rapport aux problèmes identifiés en Afrique australe est la forte amélioration du ratio de la filiale, passé de 73,47% en 2009 à 66,96% en 2010, ce qui a permis de transformer les pertes de souscription de l'exercice précédent (5,5 millions \$EU) en bénéfices de souscription en 2010 (7,48 millions \$EU).

Au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé une révision à la hausse de la composante à long terme de la rémunération de la Direction et du personnel, ainsi que les recrutements et les promotions programmés, pour répondre aux exigences opérationnelles de la Société et renforcer la motivation du personnel. Ainsi, les frais de gestion se sont élevés à 27,09 millions \$EU, en hausse de 18,61% par rapport aux 22,84 millions \$EU de 2009. Globalement, les frais généraux sont restés dans les limites des prévisions, tandis que le ratio des frais de gestion, qui s'est amélioré en passant à 4,81% contre 4,91% en 2009, a été conforme aux normes universelles en vigueur dans la profession.

Dans un contexte marqué par l'instabilité des marchés financiers mondiaux, les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions, ont enregistré une légère hausse de 4%, se hissant ainsi à 31,14 millions \$EU, en comparaison des 29,93 millions \$EU de 2009.

En conséquence, le bénéfice après impôt s'est élevé à 64,86 millions \$EU en 2010, contre 44,3 millions \$EU en 2009, soit une progression de 46%.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit:

- 32.431.516 \$EU à la Réserve générale conformément à la Résolution no. 4/1992;
- 3.981.188 \$EU à titre de dividende au taux de 2 \$EU (2,50 \$EU en 2009) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU;
- 800 000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres et le solde, soit:
- 27.650.328 \$EU à ajouter aux bénéfices non distribués.



Déclaration sur la Responsabilité de la Direction

Société Africaine de Réassurance



AFRICAN REINSURANCE CORPORATION SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE (AFRICA RE)

TELEGRAMS: AFRICARE LAGOS
TELEX: 22647, 28716 (AFRICA) NG
TEL : + 234-1-266 3323 / 262 6660-2
TEL : + 234-1-461 6820 / 461 6828
FAX : +234-1-266 8802 / 266 3282 / 262 6664
E-mail : info@africa-re.com
Web site : <http://www.africa-re.com>

PLOT 1679
KARIMU KOTUN ST.
VICTORIA ISLAND
PMB 12765
LAGOS, NIGERIA

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilités de la Direction Générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction Générale de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation loyale et exacte de ses états financiers, ainsi que de toutes autres informations contenues dans le Rapport Annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière et aux principes comptables généralement acceptés ; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction Générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu le libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'Administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valides et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

La Direction Générale est responsable de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude grave due à la fraude ou à une erreur.

Les principales procédures mises en place par la Direction Générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et



l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'Administration et la Direction Exécutive, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptables et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine, le contournement ou la violation. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance a créé une Commission d'Audit et des Risques chargée de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elle est composée d'Administrateurs non employés par la Société et tient périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques, afin d'examiner leurs rapports et s'assurer qu'ils s'acquittent tous de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques peuvent librement saisir la Commission, avec ou sans la présence de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

Bakary KAMARA
Directeur Général



Photo de groupe du Conseil d'administration lors de sa 19ème réunion en avril 2011 à Nairobi.


Deloitte.

Deloitte & Touche
Certified Public Accountants (Kenya)
Deloitte Place
Waiyaki Way, Muthangari
P.O. Box 40092 - GPO 00100
Nairobi
Kenya
Tel: +254 (20) 423 0000
+254 (20) 444 1344/05-12
Fax: +254 (20) 444 8966
Dropping Zone No. 92
E-mail: admin@deloitte.co.ke
www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société africaine de réassurance (pages 26 à 56 du présent Rapport annuel) pour l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ceux-ci comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du revenu global, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé du flux de trésorerie de l'exercice écoulé, le résumé des politiques comptables essentielles et les notes explicatives y afférentes.

Responsabilités des Administrateurs vis-à-vis des états financiers

La Direction de la Société est responsable de l'élaboration et de la présentation des présents états financiers, conformément aux dispositions régissant les Normes internationales de présentation des rapports financiers, et c'est aux administrateurs de la Société qu'il appartient, par ailleurs, de déterminer, le cas échéant, les procédures internes de gestion permettant d'élaborer des états financiers exempts des erreurs substantielles découlant, soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire.

Responsabilités du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'inexactitudes significatives et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux comptes et qui prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences d'audit qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société africaine de réassurance au 31 décembre 2010 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Expert-Comptable Agréé (Kenya)

12 Avril 2011

Nairobi, Kenya



Etat Consolidé de la Situation Financière

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2010

	Notes	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Actif			
Encaisse et quasi-espèces		55 838	38 795
Placements	4	688 808	606 118
Primes à recevoir		24 348	20 064
Coûts d'acquisition différés	5	32 046	28 980
Montants dus par les compagnies sur les comptes de réassurance	6	111 001	98 821
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	22 303	17 713
Débiteurs divers		2 911	3 750
Biens de placement	8	8 764	9 064
Immobilisations corporelles	9	12 348	12 712
		958 367	836 017

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration d'Africa Re le 12 avril 2011 et signés en son nom par:

MUSA AL NAAS
Chairman

BAKARY KAMARA
Managing Director

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



	Notes	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Passif			
Divers comptes à payer		20 118	18 393
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	10	70 299	66 609
Impôt différé	11	666	244
Provisions techniques	12	523 610	470 372
Total passif		614 693	555 618
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		31 632	70 161
Autres réserves	13	112 668	96 788
Primes d'émission d'actions		315	13 450
Capital-actions	14	199 059	100 000
Total fonds propres		343 674	280 399
Total passif et fonds propres		958 367	836 017

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration d'Africa Re le 12 avril 2011 et signés en son nom par:

MUSA AL NAAS
Président

BAKARY KAMARA
Directeur général



Etat consolidé du revenu global

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2010

	Notes	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Primes brutes acquises	15	616 909	514 483
Moins: primes rétrocédées		(53 126)	(48 067)
Primes nettes acquises		563 783	466 416
Produits de placements	16	31 143	29 931
Commissions de rétrocession		9 194	4 758
Autres revenus d'exploitation	17	1 413	1 360
Recettes totales		605 533	502 465
Charge de sinistres nette	18	(347 196)	(306 391)
Frais d'acquisition		(161 682)	(126 233)
Charges administratives	19	(27 094)	(22 842)
Frais financiers – Pertes de change		(1 296)	(860)
Bénéfice avant impôt sur le revenu		68 265	46 139
Impôt sur le revenu	20	(3 402)	(1 838)
Bénéfice de l'exercice		64 863	44 301

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Bénéfice de l'exercice	64 863	44 301
Autres revenus globaux		
Différences de change lors des opérations de conversion	3 303	13 809
Gain/Perte nette après la réévaluation de l'actif financier destiné à la vente	40	802
Total autres revenus globaux	3 343	14 611
Revenu global total / (dépendances) de l'exercice	68 206	58 912

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat Consolidé des Variations des Capitaux Propres

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2010

	Bénéfice non distribué	Réserve de conversion	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur du marché	Réserve pour fluctuation de change	Réserve pour fluctuation de sinistres	Prime d'émission d'actions	Capital actions Total	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2010	70 161	(5 114)	89 984	24	6 294	5 600	13 450	100 000	280 399
Bénéfice de l'exercice	64 863	-	-	-	-	-	-	-	64 863
Eléments comptabilisés directement en capitaux propres	-	3 303	-	40	-	-	-	-	3 343
Revenu global pour l'exercice	64 863	3 303	-	40	-	-	-	-	68 206
Emission d'actions gratuites	(67 661)	-	(18 889)	-	-	-	(13 450)	100 000	-
Rachat d'actions ordinaires	-	-	(1 805)	-	-	-	-	(2 000)	(3 805)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	315	1 059	1 374
Dividendes déclarés sur les comptes 2009	(2 500)	-	-	-	-	-	-	-	(2 500)
Transfert aux réserves	(33 231)	-	32 431	-	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2010	31 632	(1 811)	101 721	64	6 294	6 400	315	199 059	343 674

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat Consolidé des Variations des Capitaux Propres

Au 31 décembre 2009

Société Africaine de Réassurance

	Bénéfice non distribué	Réserve de conversion	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur du marché	Réserve pour fluctuation de change	Réserve pour fluctuation de sinistres	Prime d'émission d'actions	Capital actions Total	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 31 janvier 2009	51 060	(18 923)	67 834	(778)	6 294	4 800	13 433	100 000	223 720
Bénéfice de l'exercice	44 301	-	-	-	-	-	-	-	44 301
Eléments comptabilisés directement en capitaux propres	-	13 809	-	802	-	-	-	-	14 611
Revenu total 2009	44 301	13 809	-	802	-	-	-	-	58 912
Appropriation:									
Prime pour transfert d'actions	-	-	-	-	-	-	17	-	17
Dividendes déclarés sur les comptes 2008	(2 250)	-	-	-	-	-	-	-	(2 250)
Transfert aux réserves	(22 950)	-	22 150	-	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2009	70 161	(5 114)	89 984	24	6 294	5 600	13 450	100 000	280 399

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



Etat consolidé des flux de Trésorerie

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2010

	Notes	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Trésorerie générée par les activités d'exploitation			
Produit des opérations	22	99 038	88 672
Impôt sur le revenu		(3 402)	(1,814)
Montant net généré par les activités d'exploitation		95,636	86 858
Trésorerie générée par les activités de placement			
Achat de biens et équipements	9	(973)	(1 230)
Placements		(76 578)	(84 152)
Produit de la cession de biens et équipements		42	39
Montant net généré par les activités de placement		(77 509)	(85 343)
Trésorerie générée par les activités de financement			
Produit de la souscription d'actions		1 374	17
Rachat d'actions ordinaires		(3 805)	-
Dividendes payés		(2 440)	(1 798)
Montant net généré par les activités de financement		(4 871)	(1 781)
Augmentation/(Baisse) nette de l'encaisse et des quasi-espèces		13 256	(266)
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces:			
Au début de l'exercice		38,795	24 450
Augmentation/(baisse)nette tel qu'indiqué ci-dessus		13 256	(266)
Gains de change sur l'actif liquide		3 787	14 611
A la clôture de l'exercice		55 838	38 795

Les notes annexées sont partie intégrante des présents états.



I Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

2. Adoption de normes internationales nouvelles et révisées en matière d'information financière (IFRS)

2.1. Normes, amendements et interprétation en vigueur au cours de l'exercice financier 2010

Sont d'intérêt pour la Société les normes, amendements et interprétations ci-après qui sont entrés en vigueur en 2010 :

IFRS 8 : Secteurs opérationnels

L'IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels remplace l'IAS 14 sur l'information sectorielle. La nouvelle norme exige une approche dite de la direction (« Management Approach » en anglais) dans le cadre de laquelle l'information est présentée sur des bases identiques à celles de l'information interne. L'information sectorielle est présentée de la même manière que l'information interne est communiquée au premier responsable d'une entreprise à des fins de prise de décisions. L'entrée en vigueur de l'IFRS 8 n'a aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

Amendements à l'IAS 1 relative à la présentation des états financiers (dans le cadre de l'amélioration des IFRS adoptées en 2010)

La version amendée de l'IAS 1 dispose que les entreprises peuvent présenter les éléments de produits et de charges comptabilisés directement en capitaux propres soit dans l'état des variations des capitaux propres, soit dans les notes aux états financiers.

La Société avait déjà appliqué ces dispositions avant leur entrée en vigueur (exercices commençant le 1er janvier 2011 ou après). Les dispositions en question ont été appliquées de manière rétrospective.

Les normes et interprétations nouvelles et révisées ci-après sont entrées en vigueur en 2010. Toutefois, elles ne sont pas pertinentes pour les opérations de la Société :

- Amendement de l'IFRS 2 relative au paiement à base d'actions – Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.
- Amendement de l'IFRS 5 relative aux actifs non courants détenus à des fins de ventes et activités abandonnées
- Amendement de l'IAS 7 relative au tableau des flux de trésorerie
- Amendement de l'IFRS 7 : Instruments financiers : communication d'informations



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

- IFRS 3; Regroupements d'entreprises
- Amendement de l'IAS 39 : Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – Eléments éligibles à la couverture.
- IFRIC 17 : Distribution des actifs non liquides aux propriétaires
- IFRIC 18 Transfert des actifs des clients

2.2. Normes et interprétations formulées mais pas encore en application

Les normes et interprétations ci-après ont été adoptées et s'appliquent à tous les exercices comptables qui commencent le 1er juillet 2010 ou après :

- Amendement de l'IFRS 1: Exemption limitée en comparaison des dispositions de l'IFRS 7 relatives à la première application.
- Amendement de l'IFRS 7: Informations financières - transfert d'actifs financiers.
- IFRS 9 (telle qu'amendée en 2010): Instruments financiers.
- IAS 24 (révisée en 2009): Informations relatives aux parties liées.
- Amendement de l'IAS 32: Instruments financiers: présentation
- Amendement de l'IFRIC 14: Paiement anticipé des fonds minimums exigés.
- IFRIC 19: Extinction des engagements financiers à l'aide des prises de participations.

2.3. Adoption rapide des normes

En 2010, la Société n'a pas adopté les normes nouvelles ou modifiées dès leur entrée en vigueur.

3. Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales

de d'information financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce sujet par l'International Accounting Standards Board – IASB (Comité des normes comptables internationales).

La monnaie de présentation est le Dollar des Etats Unis et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes importants inter-sociétés ont été supprimés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du



passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres en suspens et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la foi du jugement. L'état du revenu global comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Classification des Contrats d'Assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(e) Comptabilisation et Evaluation des Contrats d'Assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de

comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquise.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus, dans le cadre des contrats d'assurance à court terme, s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

les provisions pour sinistres en suspens et l'IBNR. Les sinistres en suspens comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus à la date du bilan. Sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices.

Les sinistres en suspens sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(f) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples:

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans



- Mobiliers, installations, équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(g) Actifs incorporels

(i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

(ii) Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(h) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(i) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Juste valeur sur le compte des profits et pertes

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il est partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Valeurs conservées à échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont soit regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.

(i) Comptes de réassurance à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en chiffres bruts dans le compte de résultats et le bilan.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est porté dans le compte des profits et pertes de la période.

(k) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(l) Conversion de devises

(i) Monnaie de compte et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont reflétés dans le compte des résultats. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte des profits et des pertes, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;
- b) Les revenus et dépenses de chaque compte de profits et pertes sont convertis au cours moyen de change (toutefois, si



cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions) ;

- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

(m) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(n) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés, un fonds de prévoyance à cotisations déterminées dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée, et un système de gratification. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont inscrits dans le compte des profits et pertes de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans le bilan au titre de la gratification représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant

que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(o) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud, et leur montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine.

Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au compte des profits et pertes sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable, pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan.

Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(p) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
4 Placements		
i) Placements par catégorie		
Dépôts bancaires	386 903	325 808
Dépôts auprès des cédantes	114 244	111 072
Valeurs à taux fixe portées au compte des profits et pertes	55 571	49 554
Valeurs à taux fixe conservées à échéance	74 445	67 068
Valeurs à taux flottant au cours du marché	12 004	15 397
Placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte des profits et pertes	36 799	29 469
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	8 842	7 750
	688 808	606 118

Les placements conservés à échéance sont portés aux états financiers du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à l'échéance au 31 décembre 2010 était de 73 516 340 \$EU (2009: 66 399 418 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 9 147 343 \$EU (2009: 8 054 372 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs

	2010 %	2009 %
Placements productifs d'intérêt libellés en:		
Dollar des Etats-Unis	3,36	3,44
Euro	3,43	3,57
Rand sud-africain	7,01	8,35

iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans le bilan

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable.

- Niveau 1: La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur le marché actif pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2: La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ;
- Niveau 3: La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation qui tiennent compte de données relatives à l'actif et au passif non fondées sur des informations du marché observables (données inobservables).



4 Placements (Suite)

iii) Evaluations à la juste valeur constatée dans l'état de la situation financière (Suite)

	31/12/2010			Total '000 \$EU
	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	
Actif financier à la juste valeur par le biais des profits et des pertes				
Actif non dérivé retenu pour les transactions	88 510	-	-	88 510
Actif financier disponible pour la vente				
Effets remboursables par anticipation	3 860	-	-	3 860
Total	92 370	-	-	92 370

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte des profits ou pertes et les placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte des profits ou pertes.

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
5 Coûts d'acquisition différés		
Solde au 1er janvier	28 980	22 416
Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture	739	1271
	29 719	23 687
Décassements effectués pendant l'exercice	(29 719)	(23 687)
Règlements différés pendant l'exercice	32 046	28 980
Au 31 décembre	32 046	28 980
6 Comptes de réassurance à recevoir		
Soldes bruts dus par des compagnies	121 871	107 957
Provision pour perte de valeur	(10 870)	(9136)
	111 001	98 821
Composition:		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	51 864	52 655
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	59 137	46 166
	111 001	98 821
7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		
Sinistres à recouvrer	13 483	13 599
Primes de rétrocession	8820	4114
	22 303	17 713



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
8 Biens de placement		
Côut		
Au 1er janvier	10 475	10 475
Transfert	(180)	-
Amortissement		
Au 1er janvier	1411	1180
Dotations de l'exercice	120	231
Au 31 décembre	1531	1411
Valeur comptable nette	8764	9064
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte de résultat au titre des biens de placement:		
Revenus locatifs (Note 16)	1473	1700

Les biens de placement représentent les espaces à louer dans les immeubles du Siège et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca.

**9 Immobilisations corporelles**

	Biens en construction '000 \$EU	Biens immobiliers et terrains '000 \$EU	Instal- lations et équipe- ments '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2010:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2010	1032	8074	3170	436	12 712
Acquisitions	102	32	537	302	973
	1134	8106	3707	738	13 685
Cessions (Coût)	-	-	(88)	(240)	(328)
Reprise des amortissements	-	-	178	307	485
Dotations aux amortissements	-	(189)	(1055)	(250)	(1494)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2010	1134	7917	2742	555	12 348
Composition:					
Coût	1134	9823	10 213	1078	22 248
Amortissements cumulés	-	(1906)	(7471)	(523)	(9900)
	1134	7917	2742	555	12 348
Exercice clos le 31 décembre 2009:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2009	1165	7755	3382	366	12 668
Acquisitions	230	160	574	266	1230
	1395	7915	3956	632	13 898
Reclassements/Transferts	(363)	333	30	-	-
Cessions (Coût)	-	-	(79)	(122)	(201)
Reprise des amortissements	-	-	79	102	181
Dotations aux amortissements	-	(174)	(816)	(176)	(1166)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2009	1032	8074	3170	436	12 712
Composition:					
Coût	1032	9580	9764	1016	21 392
Amortissements cumulés	-	(1506)	(6594)	(580)	(8680)
	1032	8074	3170	436	12 712

Sont inclus au chapitre des biens immobiliers et terrains en pleine propriété des montants de 4.602.209 \$EU (2009:4.714.682 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.

10 Soldes de réassurance à payer

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	59 639	57 211
Soldes dus aux récessionnaires	10 660	9398
	70 299	66 609



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

11 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé :

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Au 1er janvier	244	60
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	28	15
Etat des revenus/charges globaux (Note 20)	394	169
Au 31 décembre	666	244

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans les états financiers, sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.10 '000 \$EU	Imputé au compte des P&P '000 \$EU	31.12.10 '000 \$EU	31.12.09 '000 \$EU
Biens et équipements	(21)	(11)	(32)	(20)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	265	405	670	249
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	28		28	15
Passif net de l'impôt différé	272	394	666	244

12 Provisions techniques

i) Analyse des soldes en suspens

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Provision pour sinistres déclarés	338 186	308 233
Provision pour les IBNR	65 405	45 897
Réserve de conversion cumulée	(5 566)	4 281
Total sinistres en suspens	398 025	358 411
Provision pour primes non acquises	125 585	111 961
	523 610	470 372
Composition:		
- au titre de l'exercice sous revue	261 164	209 347
-au titre d'exercices précédents	262 446	261 025
	523 610	470 372



Notes Annexées aux États Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Montant brut de la provision pour sinistres en suspens	31 875	59 963	64 604	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164
Montant brut payé (cumulé):											
Après 1 an	18 278	26 429	31 313	51 705	57 284	62 705	67 544	101 635	129 787	97 119	
Après 2 ans	24 285	41 756	46 869	108 364	82 214	84 301	103 671	150 639	169 220		
Après 3 ans	26 975	45 040	51 766	120 900	88 984	94 188	120 671	173 387			
Après 4 ans	28 063	47 619	54 390	126 063	96 259	102 347	127 358				
Après 5 ans	29 914	49 086	55 970	130 004	101 007	106 503					
Après 6 ans	31 556	50 602	63 019	131 686	103 649						
Après 7 ans	32 588	51 105	64 921	132 977							
Après 8 ans	32 530	51 885	66 744								
Après 9 ans	33 074	52 383									
Après 10 ans	33 322										
Re-estimé:											
Exercice clôturé	31 875	59 963	64 604	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164
Après 1 an	29 213	46 458	71 092	131 985	128 836	102 876	117 432	174 442	212 563	204 840	
Après 2 ans	33 128	57 352	74 086	132 575	114 11	136 360	137 660	205 816	213 216		
Après 3 ans	33 342	53 824	70 714	137 471	132 279	120 260	143 870	214 133			
Après 4 ans	32 415	55 422	65 032	144 008	111 528	124 345	142 926				
Après 5 ans	34 867	54 499	79 765	137 500	112 969	117 327					
Après 6 ans	36 876	59 444	70 005	139 522	110 112						
Après 7 ans	41 167	54 242	71 670	137 489							
Après 8 ans	34 442	55 930	69 071								
Après 9 ans	35 449	53 713									
Après 10 ans	34 376										
Excédent/ (Déficit) brut	(2501)	6250	(4467)	(3177)	25461	31588	(5535)	(29 793)	(34 140)	4506	



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

13 Autres réserves

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Réserve générale	101 721	89 984
Réserve pour fluctuation de taux de change	6294	6294
Réserve pour fluctuation de sinistres	6400	5600
Réserve pour ajustement de la valeur marchande	64	24
Réserve de conversion	(1811)	(5114)
	112 668	96 788

(i) Réserve générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 du Conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistres

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

(v) Réserve pour ajustement de la valeur marchande

La réserve pour ajustement de la valeur marchande constitue le gain ou la perte latent découlant des variations de la juste valeur de l'actif financier non dérivé et mis en vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans le Tableau de variation des capitaux propres à la page 30.

14 Capital-actions

	2010 Nombre	2009 Nombre
Autorisé	5 000 000	5 000 000
Entièrement libéré	1 990 594	1 000 000
	'000 \$EU	'000 \$EU
Entièrement libéré au 31 décembre	199 059	100 000
Valeur nominale par action	100 \$EU	100 \$EU

**15 Prime acquise**

La production par branche s'analyse ainsi qu'il suit:

	2010			2009		
	Prime brute	Rétro- cession	Prime nette	Prime brute	Rétro- cession	Prime nette
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Incendie et Accident	503 617	(29 408)	474 209	413 113	(35 098)	378 015
Maritime et Aviation	94 169	(21 089)	73 080	84 697	(8581)	76 116
Vie	19 123	(2629)	16 494	16 673	(4388)	12 285
	616 909	(53 126)	563 783	514 483	(48 067)	466 416

	2010	2009
	'000 \$EU	'000 \$EU
16 Produits des placements		
Intérêts créditeurs	20 258	22 980
Intérêts sur les dépôts de réassurance	2049	1895
Revenus locatifs	1473	1700
Dividendes provenant de la participation au capital de sociétés	1035	1040
Pertes de conversion sur les placements	(47)	(1788)
Gains/Pertes sur la juste valeur des placements effectués	6777	4470
Frais de gestion	(402)	(366)
	31 143	29 931

17 Autres revenus d'exploitation

Honoraires	1350	1272
Gains sur la cession de biens et équipements	42	19
Autres	21	69
	1413	1360



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

18 Charge de sinistres

	2010			2009		
	Sinistres bruts	Rétro- cession	Sinistres nets	Sinistres bruts	Rétro- cession	Sinistres nets
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Charge de sinistres par branche						
Incendie et Accident	299 861	(1774)	298 087	272 591	(12 176)	260 415
Maritime et Aviation	46 770	(8174)	38 596	43 952	(2584)	41 368
Vie	11 936	(1423)	10 513	5788	(1180)	4608
Total	358567	(11 371)	347 196	322 331	(15 940)	306 391

19 Frais de gestion

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Dépenses de personnel	17 490	13 586
Honoraires du Commissaire aux comptes	243	296
Dotations aux amortissements	1614	1397
Charges de moins-value sur comptes de réassurance à recevoir	1734	1564
Frais de location-exploitation	202	238
Frais de réparation et d'entretien	519	1110
Honoraires de consultants	705	418
Frais et indemnités de voyage	733	693
Réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration	661	569
Autres	3193	2971
	27 094	22 842

Sont incluses dans les dépenses de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 307 546 \$EU (2009: 1 489 673 \$EU).

20 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	3008	1669
Impôt sur le revenu différé (Note 11)	394	169
	3402	1838



21 Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 23 juin 2011, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, un montant de 2 \$EU par action (2009 : 2,5 \$EU), pour un total de 1 990 594 actions, soit au total 3 981 188 \$EU (2009 : 2 500 000 \$EU). Ce dividende est imputé aux capitaux propres. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011.

22 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations :

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	68 265	46 139
Ajustements au titre des:		
Amortissements	1 614	1 397
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	(42)	(19)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers	(2 938)	(3 668)
Variations relatives aux:		
- comptes de réassurance à payer	52 337	73 200
- comptes de réassurance à recevoir	(19 637)	(29 317)
- autres soldes à payer	1 666	917
- autres soldes à recevoir	(2 227)	(823)
Produits des opérations	99 038	88 672

23 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

- i) Aucun actionnaire ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	205	172
Autres rémunérations (Membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 783	1 299
- Indemnités de fin de service	604	329



24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment: Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé des Opérations Centrales et de l'Inspection, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2010, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

**24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)**

Au 31 décembre 2010
(En '000 \$EU)

ACTIF FINANCIER

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Encaisse et quasi-espèces	55 838	-	-	-	-	55 838
Comptes de réassurance à recevoir	63 765	23 984	4396	12 118	6738	111 001
Placements:						
- Dépôts bancaires	386 903	-	-	-	-	386 903
- Dépôts auprès des cédantes	16 340	30 121	12 355	10 494	44 934	114 244
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	5228	3532	4535	10 594	31 682	55 571
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	592	10 041	4665	10 591	48 556	74 445
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	1000	1865	500	3021	5618	12 004
Placements en actions à la juste valeur	36 799	-	-	-	-	36 799
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	8842	8842
Total	566 465	69 543	26 451	46 818	146 370	855 647

PASSIF FINANCIER

Comptes de réassurance à payer	51864	6139	2022	6340	3934	70 299
Sinistres en suspens	135579	107 721	43 997	40 746	69 982	398 025
Total	187 443	113 860	46 019	47 086	73 916	468 324



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

24. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

Jusqu'à 1 1-2 2-3 3-4 Plus de
an ans ans ans 4 ans Total

Au 31 décembre 2009
(En '000 \$EU)

ACTIF FINANCIER

Encaisse et quasi-espèces	38 795	-	-	-	-	38 795
Comptes de réassurance à recevoir	52 654	16 126	6732	14 614	8695	98 821
Placements:						
- Dépôts bancaires	325 808	-	-	-	-	325808
- Dépôts auprès des cédantes	16272	23 706	17 797	11 625	41 672	111 072
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	3841	2800	2681	3384	36 848	49 554
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	5522	592	12 043	4805	44 106	67 068
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	4043	3000	-	-	8354	15 397
Placements en actions à la juste valeur	29469	-	-	-	-	29 469
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	7750	7750
Total	476 404	46 224	39 253	34 428	147 425	743 734

PASSIF FINANCIER

Comptes de réassurance à payer	30 653	10 453	9760	7377	8366	66 609
Sinistres en suspens	113 108	86 875	62 505	26 344	69 579	358 411
Total	143 761	97 328	72 265	33 721	77 945	425 020

Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Au 31 décembre, le portefeuille de devises du Groupe était composé comme suit :



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010: (En milliers \$EU)

ACTIF

	\$EU	Rand	MAD	CFA/EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	26 745	1555	6478	8521	196	6868	76	2292	3107	55 838
Comptes de réassurance à recevoir	22 962	157	6806	16 185	453	16 376	7705	2114	38 243	111 001
Placements										
- Dépôts bancaires	115 491	199 321	7766	33 783	5227	2617	11 834	4682	6182	386 903
- Dépôts auprès des cédantes	11 878	6309	26 947	35 093	4937	12	739	89	28 240	114 244
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	24 118	24 283	-	4085	-	-	-	-	3085	55 571
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	57 562	13 592	-	3291	-	-	-	-	-	74 445
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	11 613	-	-	-	-	-	-	-	391	12 004
- Placements en actions à la valeur actuelle	12 283	19 660	-	3088	-	1307	461	-	-	36 799
- Placements en actions à la valeur amortie	8205	-	-	-	-	637	-	-	-	8842
Total	290 857	264 877	47 997	104 046	10 813	27 817	20 815	9177	79 248	855 647

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice										
Solides de réassurance à payer	58 059	2768	1	3263	1076	-	-	-	5132	70 299
Sinistres en suspens	54 873	129 326	28 370	41 500	5884	16 904	16 684	8444	96 040	398 025
Total	112 932	132 094	28 371	44 763	6960	16 904	16 684	8444	101 172	468 324



Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2009:

('000 \$EU)

ACTIF

	\$EU	Rand	MAD	CFA/EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	23 473	632	4732	3469	489	2385	461	1265	1889	38 795
Comptes de réassurance à recevoir	29 927	10 021	5723	18 281	3639	11 614	6735	1745	11136	98 821
Placements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dépôts bancaires	66 939	146 436	5,111	20 897	3609	1787	6685	8210	66134	325 808
- Dépôts auprès des cédantes	10 751	6416	27 021	31 009	6438	13	1044	89	28291	111 072
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	22 590	19 137	-	4171	-	-	-	-	3656	49 554
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	51 835	11 216	-	4017	-	-	-	-	-	67 068
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	15 397	-	-	-	-	-	-	-	-	15 397
- Placements en actions à la valeur actuelle	11 792	12 849	-	3250	-	1232	345	-	-	29 468
- Placements en actions à la valeur amortie	7113	-	-	-	-	637	-	-	-	7750
Total	239 817	206 707	42 587	85094	14 175	17 668	15 270	11 309	111 106	743 733

PASSIF

Solides de réassurance à payer	25 095	11 272	3806	6783	850	1532	699	278	16294	66 609
Sinistres en suspens	42 502	101 909	26 844	42 552	6018	12 590	14 402	10 606	100988	358 411
Total	67 597	113 181	30 650	49335	6868	14 122	15 101	10 884	117282	425 020



24 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

25 Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2010

26 Engagements

(i) Engagements de capitaux

Les dépenses en capital engagées à la date de reporting mais non prises en compte dans les états financiers se présentent comme suit:

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
Biens et équipements	-	87

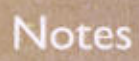
(ii) Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliables s'établit comme suit :

	2010 '000 \$EU	2009 '000 \$EU
1 an au plus	-	107
Entre 1 et 5 ans	-	161
	-	268



	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2010 '000 \$EU	Total 2009 '000 \$EU
Résultats techniques:					
Prime brute souscrite	509 044	97 855	20 633	627 532	536 382
Prime brute acquise	503 617	94 169	19 123	616 909	514 483
Rétrocession	(29 408)	(21 089)	(2629)	(53 126)	(48 067)
Prime nette acquise	474 209	73 080	16 494	563 783	466 416
Commissions & charges	5109	3103	982	9194	4758
Sinistres bruts payés	(272 144)	(41 304)	(9411)	(322 859)	(289 283)
Charge de sinistres brute	(299 861)	(46 770)	(11 936)	(358 567)	(322 331)
Déduire: part des rétrocessionnaires dans la charge de sinistres	1774	8174	1423	11 371	15 940
Charge de sinistres nette	(298 087)	(38 596)	(10 513)	(347 196)	(306 391)
Coût d'acquisition	(135 215)	(22 278)	(41 89)	(161 682)	(126 233)
Frais de gestion	(21 544)	(4337)	(1213)	(27 094)	(22 842)
Bénéfice de souscription	24 472	10 972	1561	37 005	15 708
Produits de placements et autres revenus nets				32 556	31 291
Coûts de financement – pertes de change				(1296)	(860)
Bénéfice avant impôt sur le revenu				68 265	46 139
Impôt sur le revenu				(3402)	(1838)
Bénéfice de l'exercice				64 863	44 301



This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no handwriting or other markings on the paper.